

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 58 (1907)
Heft: 2

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications.

Les améliorations pastorales spontanées dans le Jura.

A propos de l'article de M. A. Barbey (n° 10 de l'année 1906).

Les lecteurs du Journal forestier auront apprécié, comme il le mérite, l'intéressant article que M. A. Barbey a publié sur les améliorations pastorales et les prés-bois du Jura. L'intérêt éveillé par ce travail s'accroît lorsqu'on a le bonheur de pouvoir y joindre une visite aux pâturages boisés de M. Barbey, sur les flancs du Suchet, où il est aisément de se persuader de l'efficacité des procédés employés. La persévérance et la méthode que ce propriétaire éclairé a mis à poursuivre sont d'autant plus louables, quand on sait le laisser-aller qui caractérise le traitement, ou plutôt l'absence de traitement, de la grande majorité des pâturages.

Bien que celui qui écrit ces lignes ne partage pas en tous points les idées de M. B. sur l'opportunité des nettolements de pâturage, ni son attente en un rendement bien supérieur en bois et en herbe devant en résulter, il évitera avec soin de décourager de si louables efforts. Seule, une longue expérimentation peut décider du bien ou mal fondé de cette méthode. Le but de cet article est plutôt de montrer comment, de son côté, la nature supplée à l'absence signalée de soins culturaux et pour quelles raisons nos pâturages jurassiques, malgré ce déficit de culture, n'ont cessé, d'une manière générale, de prospérer et d'embellir.

La notion de pâturage boisé n'est pas la même pour toutes les régions de notre pays. Dans le Jura, les forêts sont, sauf de rares exceptions, fermées au parcours et, à côté, l'on a les pâturages boisés. Dans les Alpes il existe des pâturages boisés ou non — ces derniers formant la majorité — et des forêts généralement parcourues. La forêt fermée au bétail est ici plutôt l'exception.

Si donc, dans les Alpes, la forêt et le pâturage sont souvent confondus et amalgamés d'une façon nuisible à la fois aux intérêts agricoles et aux intérêts forestiers — mais surtout à ces derniers — en sorte qu'une séparation des deux cultures semble s'imposer en vue surtout d'une meilleure sylviculture, dans le Jura, cette séparation est déjà un fait accompli. L'état hybride que nous venons de dénoncer n'existe pour ainsi dire plus. La situation est nettement tranchée : la forêt recouvre les flancs extérieurs, rapides du massif, et les versants des vallons ; le pâturage boisé occupe les terrasses herbeuses près des villages, les hauts plateaux, les larges croupes.

L'on a donc à faire, ici, non à un état transitoire entre la forêt fermée et le pâturage nu, mais à un genre de culture pastorale parfaitement équilibré, dont l'économie alpestre, c'est-à-dire la „Jurawirtschaft“, pour parler avec M. B., s'est accommodée depuis longtemps. L'antagonisme entre le berger et le forestier, là où il existe encore, n'est pas violent comme dans les Alpes. Le produit net de la partie

boisée du pâturage rentre en général avec un appoint si important dans l'économie du domaine agricole, que, par ce fait seul, la forêt a gain de cause aux yeux du propriétaire. En outre, elle lui rend des services signalés, comme abri contre le soleil, refuge en cas de mauvais temps, barrière contre le vent, etc., services dont la valeur grandit en ces plateaux ouverts à tous les courants et exposés à la sécheresse. Tout concourt donc à faire apprécier le boisé au paysan du Jura.

Comment la forêt se comporte-t-elle sur le pâturage jurassique ? Souvent on lui reproche d'envahir les bons préaux au détriment des produit herbeux. Ce reproche semble résulter d'une illusion d'optique. Ce ne sont pas seulement ni surtout les bonnes places fertiles qui sont envahies par le bois (ici le bétail lui fait une concurrence victorieuse), mais aussi les parcelles rocheuses ou en pente, ainsi qu'il est facile de s'en assurer sur les lieux. Cette prétendue invasion n'est donc le plus souvent qu'un déplacement général des groupes d'arbres sur le pâturage. Et il est naturel que les sols mauvais ou semés d'obstacles, où le bétail ne circule pas volontiers, soient occupés par le bois en premier lieu. D'autres causes peuvent faciliter cette migration du boisement, telles les conditions changeantes de la végétation herbacée ou buissonsueuse.

Car les préaux herbeux sont sans doute ensemencés tous à peu près également par les arbres porte-graines. Mais, tandis que dans les parties encore fertiles, séjours préférés du bétail, les petits germes sont foulés au pied et broutés dès leur éclosion et ne réussissent pas à se développer, dans tel autre vide gazonné un sol appauvri par plusieurs saisons de productivité sans retour d'engrais, se trouve finalement envahi par les mauvaises herbes, plus frugales et moins recherchées du bétail. Dans ces stations délaissées, les jeunes semis peuvent alors former leur corps et leur flèche et se fortifier assez pour que l'aboutissement, auquel ils ne peuvent entièrement échapper, ne les fasse plus périr. Et peu à peu, du milieu du peuplement ingrat des genêts, des euphorbes, des bruyères ou des mousses, on verra surgir la forêt. Cette transformation se fera encore plus facilement par l'intermédiaire du buisson, dont l'apparition sur le préau est souvent motivée par les mêmes causes que celle des mauvaises herbes, soit par la maigreur du terrain.

L'invasion de tel parchet par la forêt est donc un phénomène naturel et ne se fait qu'exceptionnellement au détriment des bonnes plantes fourragères. Il semble, bien plutôt, que l'on soit en présence d'un assolement automatique, et que le lent va-et-vient des groupes d'arbres dans le pâturage ne soit qu'un changement périodique de culture, inaugurée par la suprême Sagesse pour reconstituer au fur et à mesure la richesse du sol épuisé.

Il suffit de rappeler ici le rôle bienfaisant joué par le couvert de la forêt sur la décomposition des matières organiques, sur la formation de l'humus assimilable. On sait aussi comment, au cours de

son existence, elle accumule à ses pieds un terreau fertile par la chute des feuilles et des brindilles. Malgré l'exportation considérable d'azote par l'enlèvement des produits des coupes, il a été prouvé que le sol forestier, loin de s'appauvrir, s'enrichit constamment de cette matière, en sorte que déjà, au bout d'une révolution, selon Vollny, un mauvais sol peut être transformé en un bon sol forestier. Bien plus, depuis que le professeur Henry, de Nancy, a démontré que la couche de feuilles mortes elle-même est capable d'absorber directement de l'azote atmosphérique*, au moyen de microorganismes semblables à ceux découverts par Frank, Hellriegel et Wilfarth chez les légumineuses, on saisit mieux encore l'influence favorable que le boisement temporaire, avec la couche d'humus qu'il crée sous lui, doit exercer sur les diverses parcelles du pâturage qu'il occupe successivement. C'est grâce au régime de la forêt nomade que leur fertilité n'a pas diminué après un parcours exercé pendant des siècles.

La forêt est la grande bienfaitrice, c'est ainsi que l'appelle, avec raison, le professeur Henry. Tous les services qu'elle rend sont gratuits. Jamais elle n'exige aucun sacrifice pour prospérer, rien qu'un peu de compréhension des lois qui la régissent. Elle est sa propre pourvoyeuse d'engrais et suffit elle-même à son alimentation. Bien mieux, elle laisse après elle un sol deux fois plus riche, qui ne demande qu'à produire toujours.

La production herbeuse, au contraire, épouse le sol, surtout dans le pâturage où l'apport d'engrais est minime et fortuit. Cet épuisement est aggravé par le durcissement du terrain et le dessèchement des préaux découverts, exposés au soleil et aux vents. La formation spontanée d'humus, la nitrification y sont moins actives. En outre, la couche de détritus végétaux est moindre dans les vides gazonnés que sous le couvert des bouquets d'arbres.

Malgré les bons conseils et, ce qui vaut mieux encore, le bon exemple donnés par M. Barbey, rares seront en tout temps les propriétaires qui pourront ou voudront suppléer à ces inconvénients par le dessouchage, les labours ou les engrais. Dans les pâturages livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire dans la grande majorité des cas, un facteur sûr et continue d'amélioration nous est acquis du moins, la *forêt* ! Grâce à elle et à son caractère nomade, qui se traduit en lentes oscillations de pendule, dont chacune comporte un siècle peut-être, toutes les parties du pâturage sont successivement soumises à son influence améliorante et sont ainsi rendues aptes à produire toujours de nouveau la récolte fourragère que l'agriculteur en attend.

Dans ces conditions, c'est une erreur de vouloir cantonner définitivement le bois d'un côté, le pré de l'autre. L'on prive, d'une part, le vide gazonné de l'engrais qu'une génération d'arbres y déposera,

* Voir à ce sujet l'article du professeur Engler, „Stickstoff und Wald-vegetation“. Journal forestier 1898, pages 18 et suiv.

et, d'autre part, on empêche le troupeau de bénéficier de l'amélioration du sol, réalisée sous le couvert de tel bouquet d'arbres devenus exploitables. Nous connaissons des contrées où subsiste encore le mode barbare d'arracher, par centaines et par milliers, les petits sapins éclos dans le gazon, et même ce procédé est encouragé par des primes. Il serait regrettable que cette erreur culturale soit transplantée dans le Jura. Nous savons que M. Barbey ne la pratique pas, mais elle pourrait tenter des esprits moins bienveillants pour la forêt. Il ne faut pas oublier que le pâturage est une exploitation extensive. L'agriculteur doit donner aux champs tout le temps, tous les efforts, tout l'engrais dont il dispose. C'est d'autant plus heureux qu'une sage loi de la nature ait supplié à ce déficit, en chargeant le boisement de restituer au sol du pâturage ce qui lui manque ou ce qu'il a perdu. Il ne faut pas contrecarrer cette action. Le forestier pourra bien plutôt la seconder par des coupes adroitelement martelées et par une habile protection du rajeunissement réparateur. Sous ce rapport, croyons-nous, l'accord entre M. Barbey et nous est parfait. Et cet accord est comme le symbole de l'entente cordiale qui peut, qui doit régner entre le paysan du Jura éclairé et le forestier.

A. Pillichody.



Chronique forestière.

Cantons.

Argovie. Le Conseil d'Etat vient de désigner M. Wanger, inspecteur forestier d'arrond. à Baden, en remplacement de M. Baldinger, inspecteur forestier cantonal, décédé. M. Wanger est un homme jeune et actif à même de remplir dans d'excellentes conditions, le poste de confiance auquel il vient d'être appelé.

Vaud. *Réunion de la Société vaudoise des forestiers.* Nous avons prié M. Badoux, le dévoué président de la Société, qu'il dirige avec autant de brio que de compétence, de nous faire parvenir un compte rendu détaillé de la séance, que nous publierons avec grand plaisir dans notre prochain numéro.

Valais. *M. Antoine de Torrenté †.* Nous apprenons au dernier moment le décès de M. de Torrenté, Inspecteur des forêts à Sion. C'est une figure des plus sympathiques qui disparaît avec ce valaisan de vieille souche, cet homme fort aimable et qui, demeuré vert jusqu'à la fin de ses jours, personifiait bien à nos yeux, la bonne race de là-bas.

Nous reviendrons plus en détail dans notre prochain numéro, sur l'activité forestière de M. de Torrenté. Mais nous ne pouvons laisser passer cet instant, sans venir dire aussitôt tout le chagrin que nous éprouvons à voir disparaître la vénérable figure du doyen valaisan.

